

Pourquoi l'opinion n'a pas

La séquence de mobilisation sociale que la France a connue autour du projet gouvernemental de réforme des retraites est sans précédent historique et ouvre vraisemblablement un nouveau chapitre des relations sociales en France. Elle a démontré, avec éclat, le lien indissoluble entre droits sociaux et droits civils.

Pierre TARTAKOWSKY, vice-président de la LDH

A la hussarde! La stratégie du gouvernement pour faire passer en force son projet de loi portant réforme du système de retraites aura combiné toutes les dimensions de la contrainte. Car le président de la République lui-même est à la manœuvre, en direct et faisant fi de ses conseillers les plus expérimentés. Paradoxalement, la crise financière, qui a bouleversé les comptes sociaux et exacerbé le besoin de nouveaux financements, passe au second plan, ou n'est plus évoquée que comme prétexte. Le dossier retraites se retrouve de facto instrumentalisé par les seules préoccupations présidentielles, dominées par le calendrier électoral. Le débat public? Il est ramené à quelques arguments de « bon sens »: la démographie, l'allongement de la vie... sans jamais tenir compte des travaux de corps intermédiaires tels que, par exemple, le Conseil d'orientation des retraites. Il se résume vite à: « il n'y a pas d'autre solution ». Le dialogue social? Il est instrumentalisé par l'affirmation martelée que les organisations syndicales n'ont jamais été autant reçues, écoutées, consultées. Le gouvernement « reçoit » bien les organisations syndicales, les écoute, mais il se refuse à les recevoir ensemble, jouant une toujours possible division des acteurs syndicaux. Surtout, il ne négocie rien, se refusant à toute

concession, allant même jusqu'à claquer la porte au nez du secrétaire général de la CFDT qui, via une tribune parue dans *Le Monde*, tente une ultime relance d'un processus de dialogue. L'idée centrale n'est donc pas de dégager un compromis social, mais de faire une démonstration de force, sans doute avec la volonté d'envoyer un message de fermeté à la droite de l'électorat sarkozyste. Le dialogue politique, lui, est littéralement ramené au statut peu enviable de bonzaï. Les institutions, prises en otage de l'entêtement présidentiel, se voient autant malmenées que les organisations syndicales.

L'expression d'un « contentieux social »

L'Assemblée nationale est ainsi le théâtre d'une mise au bâillon de l'opposition, le président de l'Assemblée s'opposant à la prise de parole de plus d'une centaine de députés, au mépris du règlement. Le Sénat, malgré les promesses de son président, fera également l'objet d'un tour de passe-passe dont l'Elysée prend l'initiative en fournissant, clés en main, les amendements sur lesquels l'exécutif condescend à « transiger ». Il s'agit en l'occurrence de points quantitativement et qualitativement négligeables, sur lesquels le gouvernement compte s'appuyer pour asseoir une image de sagesse, d'une gouvernance ouverte au compromis. L'opération fait long feu. Car,

au-delà de l'image de fermeté adoptée par le gouvernement, l'opinion publique a capté le refus de dialogue. Elle l'a d'autant moins admis qu'il existe face aux pouvoirs publics une intersyndicale qui regroupe toutes les organisations et formule – à quelques bémols négligeables près – des propositions alternatives pour un financement des retraites. L'opinion publique, qui se montre volontiers sévère pour les syndicats – divisés –, apprécie le syndicalisme; en l'occurrence, elle se repose sur lui, du moins pendant un certain temps, pour dégager un compromis acceptable, garantissant l'avenir au prix de sacrifices justement répartis. A la fin de l'été les sondages indiquent que l'hypothèse d'un allongement de la durée du travail « passe » dans l'opinion publique.

L'autisme gouvernemental balaye cette donne. Il contraint de fait chacune et chacun à se pencher sur le dossier et à en percer les arcanes puisqu'il n'est plus possible de simplement se reposer sur l'intersyndicale. On passe alors d'une situation où ce ne sont plus « les retraites » qui sont en cause mais « ma retraite ». A partir de là, l'opinion publique bascule de façon spectaculaire aux côtés du mouvement de protestation, animé par l'intersyndicale. Tout au long des journées de mobilisation, sept français sur dix vont affirmer leur soutien tant aux revendications qu'aux

AU SOMMAIRE

➤ Mouvement social Pourquoi l'opinion n'a pas battu en retraite

Pierre Tartakowsky 10

➤ Retraites Sous les retraites, l'(in)sécurité sociale...

Dominique Guibert 13

➤ Roms/Gens du voyage La « question rom », critique d'une figure imposée

Martin Olivera 16

➤ Santé Assurance maladie: faire des économies ou de l'économie ?

Pierre Volovitch 20

➤ Histoire Les dangers du projet de « Maison de l'histoire de France »

Sophie Wahnich 23

battu en retraite

L'agenda des manifestations a permis l'« intégration » de la diversification, en offrant aux salariés la possibilité de jouer un rôle. Il a, de même, permis l'élargissement « familial » des défilés (aux femmes et jeunes parents).



© PIERRE DUCROQ, PHOTO THÈQUE DU MOUVEMENT SOCIAL

modes d'action choisis. Même la tentative de dresser l'opinion face aux « bloqueurs » – notamment au moment où l'essence menace de manquer – tourne court. Cette « implication individuelle de masse » s'enracine dans l'idée que s'il y a blocage, Nicolas Sarkozy en est le chef d'orchestre. Au-delà du seul dossier retraites, cette sympathie s'alimente à d'autres sources. Au plan moral, l'opinion publique exprime une sorte de nausée devant le feuilleton Bettencourt-Woerth, aussi interminable que tordu. Dans le contexte d'une crise financière qui n'en finit pas de rebondir, elle supporte de plus en plus mal que le chef du gouvernement s'affiche comme l'ami des plus riches. Les épisodes qui ont marqué le traitement des « étrangers », l'irruption d'une xénophobie d'Etat décomplexée vis-à-vis des Roms, tout cela favorise une cristallisation d'un « eux » et « nous » qui isole une équipe gouvernementale, plus occupée de son destin que de celui du pays. Les conditions sont alors réunies pour l'expression agglomérée d'un vaste « contentieux social », nourri de

désillusions vis-à-vis de promesses électorales non tenues, mais surtout alimenté par des organisations du travail exténuantes, harassantes, un manquement d'humiliation. Comment, par exemple, accorder l'émotion qui s'est exprimée autour des suicides professionnels, avec la légèreté – litote – avec laquelle le gouvernement traite le dossier de la pénibilité ? Ce hiatus se retrouve dans tous les aspects de la vie au travail, dimension qui fournit une sorte de filigrane au mouvement de refus du projet gouvernemental.

Une diversification revendicative inédite

Tout au long des rendez-vous de manifestations, les commentateurs médiatiques prophétisent inlassablement un « essouffle-

ment », démenti manifestation après manifestation; même après la mobilisation du 6 novembre, en recul sur les précédentes. Par ailleurs, le mouvement se développe depuis 2009 dans un contexte syndical marqué par la formalisation d'une plate-forme revendicative commune, puis par la consolidation d'un processus unitaire. Cette base de rassemblement va favoriser un syndicalisme de proximité actif, en capacité d'initiatives décentralisées, aussi bien dans les entreprises que territorialement. Tout se passe comme si les salariés avaient intégré qu'il fallait, à la fois, se manifester avec force et s'articuler sans cesse à de nouveaux secteurs, de nouvelles populations. D'où cette « multitude » interprofessionnelle croissante et, par voie de conséquence,

Le mouvement se développe depuis 2009 dans un contexte syndical marqué par la formalisation d'une plate-forme revendicative commune, puis par la consolidation d'un processus unitaire. Cette base de rassemblement favorisera un syndicalisme de proximité actif.

un enrichissement progressif du contenu revendicatif, centré sur le dossier retraites et nourri des enjeux d'emploi et de salaires.

Divers dans ses manifestations, le mouvement est, par ailleurs, profondément structuré par sa dimension syndicale et unitaire. Regroupant cinq organisations dans un premier temps, huit dans un second, l'intersyndicale envoie un signal fort et apprécié de l'opinion publique. Certes, deux organisations participent sans signer, et l'une se fait un plaisir de faire entendre sa différence. Mais les salariés renvoient ces aspects à leur dimension anecdotique. L'une des caractéristiques les plus notables de cette séquence de mobilisation, c'est la rencontre entre une stratégie confédérale, définie de longue date, et une prise de conscience qui se traduit par des initiatives décentralisées, au diapason des forces réelles et de leurs limites, cette mise en phase accouchant d'un mouvement général, totalement inédit.

En 1936 les grèves paralysent l'activité et les occupations « fixent » les travailleurs sur leurs lieux de travail. 1968 reproduit peu ou prou le même schéma. Le mouvement de grève des cheminots de 1995, s'il s'apparente à une grève interprofessionnelle, est plutôt celle d'une délégation, tissée à la fois de confiance dans les cheminots et de défiance vis-à-vis de ses propres forces. Les mouvements de 2003, celui du CPE, n'ont ni la même ampleur ni la même durée ni le caractère interprofessionnel que revêt la mobilisation de 2010. Le caractère inédit de l'actuel mouvement, s'il n'interdit pas les comparaisons historiques, incite à les dépasser et à bien mesurer ses caractéristiques et ses potentialités. Contrairement à ce qui s'est déjà produit, le mouvement a aussi bien exprimé les secteurs public que privé. Il a également rassemblé une foule de salariés, jeunes qui n'avaient jamais auparavant participé à une manifestation

Le mouvement a mis en lumière le besoin d'un débat politique, centré autour de propositions alternatives, en rupture avec les dogmes libéraux et les gesticulations browniennes d'un gouvernement dont le remaniement ne constitue au mieux qu'un non-événement.

(1) Association générale des institutions de retraite des cadres.

(2) Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés.

revendicative, moins encore à une activité syndicale. L'agenda des manifestations a permis cette « intégration » de la diversification, en offrant aux salariés des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux très petites entreprises, la possibilité de jouer un rôle. Il a, de même, permis l'élargissement « familial » des défilés (aux femmes et jeunes parents). Au total, cette diversification s'est lue dans les chiffres : plusieurs journées ont rassemblé de trois à trois millions et demi de participants. Bien évidemment, cette diversification sociologique trouve sa traduction en termes de diversification revendicative.

Un mouvement qui n'a pas désarmé

Ainsi retrouve-t-on, dans le mouvement, l'écho combiné du « Tous ensemble » de 1995 et du caractère intergénérationnel du mouvement contre le CPE. De la même façon qu'il exprime les salariés du public comme ceux du privé, il rassemble les retraités, les salariés en poste – ainsi que les privés d'emploi – et les générations en formation. L'entrée, dans la lutte, des étudiants et des lycéens se fait, là aussi, sur des positions de fond et l'opinion publique le comprend. A preuve le peu de poids de l'argument paternaliste d'une « instrumentalisation » des jeunes par des organisations cyniques et manipulatrices. L'engagement de la jeunesse s'opère sur la base de ses problèmes, qui sont, exacerbés, ceux de la société tout entière concernant le travail, l'emploi, la protection sociale. Il en va de même pour les femmes, qui réalisent très vite qu'elles sont les grandes sacrifiées de la réforme gouvernementale.

Le vote de la loi, en lui-même, ne règle rien de façon définitive. D'évidence, les salariés qui se sont mobilisés n'ont pas renoncé à demander des comptes aux décideurs politiques et économiques. La mobilisation va peser

dans les mois à venir, avec des journées d'action interprofessionnelle à la fin novembre, et en décembre au plan européen. Par ailleurs les dossiers sensibles vont se bousculer avec, à la clé, des négociations avec le Medef. C'est le cas des retraites complémentaires, avec comme enjeu le maintien de l'association gestionnaire du fond de financement de l'Agirc⁽¹⁾ et de l'Arrco⁽²⁾. C'est également le cas avec la convention d'assurance chômage. Au-delà, le mouvement a mis en lumière le besoin d'un débat politique, centré autour de propositions alternatives, en rupture avec les dogmes libéraux et les gesticulations browniennes d'un gouvernement dont le remaniement ne constitue au mieux qu'un non-événement.

En proposant un « Pacte pour une nouvelle citoyenneté », dans la foulée de sa campagne « Urgence pour les droits, urgence pour les libertés », la LDH entend contribuer à requalifier le débat public en faisant en sorte qu'il se cristallise autour des propositions et idées portées par une partie non négligeable de la société civile ; d'affirmer qu'il existait un lien étroit, indissoluble, entre l'état dégradé de nos libertés et la dégradation issue de la fragmentation sociale ; enfin, de crédibiliser l'idée qu'il existe, *hic et nunc*, des façons de faire autrement, contribuant ainsi à d'authentiques alternatives.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le mouvement revendicatif sur les retraites s'est développé en phase avec ces ambitions. Tout indique qu'un mouvement d'une telle ampleur aura des suites. Juridiquement vainqueur, le pouvoir a perdu la bataille de l'opinion. Les salariés, quant à eux, n'ont pas désarmé. Le combat, comme on dit, continue. Sachons inscrire la proposition d'un Pacte pour une nouvelle citoyenneté dans ce contexte, aussi nouveau que prometteur. ●